

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 171 (2016-2021)  
de Mmes et MM. Véronique Grady, Océane Gex, David Krienbühl, Jean-Pierre Wolhauser (PLR),  
Lise-Marie Graden, Guy-Noël Jelk et Elias Moussa (PS)  
demandant d'étudier la possibilité de créer trois parcours urbains en Basse-Ville, au Guintzet,  
ainsi qu'entre le quartier d'Alt et le Palatinat**

En séance du 11 janvier 2021, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 171 de Mmes et MM. V. Grady, O. Gex, D. Krienbühl, J.-P. Wolhauser, L.-M. Graden, G.-N. Jelk et E. Moussa lui demandant d'étudier la possibilité de créer trois parcours urbains en Basse-Ville, au Guintzet, ainsi qu'entre le quartier d'Alt et le Palatinat.

**Réponse du Conseil communal**

De manière à répondre au mieux à ce postulat, il est primordial de dépeindre la situation actuelle liée à la pandémie due au Covid-19 en lien avec le mouvement et le sport. Il est évident qu'une augmentation de la fréquentation des différents parcours urbains existants (Vita, mesuré, urban training) et des forêts du territoire communal a pu être constatée. Cela est même plutôt réjouissant que la population de la Ville de Fribourg s'adonne à ce genre d'activités pour son bien-être physique et psychique en cette délicate période.

Concernant le Covid-19, le sport ainsi que le mouvement, l'évolution des diverses mesures pour réguler cette pandémie va plutôt dans le sens d'allègements qui permettront aux habitant-e-s de la Ville de Fribourg de reprendre des activités physiques dans des infrastructures d'intérieur. Cependant, le Conseil communal est conscient qu'il est très important de poursuivre et de promouvoir différents parcours urbains pour toutes et tous. Ceci dans le but de garantir une offre suffisante à la pratique d'activités physiques et sportives de façon spontanée et régulière. Ce d'autant plus que de plus en plus de personnes ne souhaitent pas ou plus s'affilier à un club.

Pour cela, le Conseil communal, par l'intermédiaire du Service des sports, valorise du mobilier urbain déjà installé, comme le street workout de la place Mont-Repos dans le quartier du Schönberg, ainsi que diverses places de jeux comme celle de Sainte-Agnès pour la DOSF, les engins de fitness urbains au Guintzet, le parc des sports du Domino ou de la Vignettaz par exemple. En outre, seront prochainement installées deux stations connectées de matériel de jeux en libre accès (Box-up), l'une au parc du Domino et l'autre au Guintzet. D'autres emplacements seront étudiés et pourraient être envisagés, tels que la place du Fair-Play sur le site sportif Saint-Léonard ou en fonction de propositions émanant des quartiers par exemple.

De surcroît, dans le but de promouvoir l'activité physique et le mouvement pour toutes et tous, le Service des sports de notre Ville a été approché par le Service du Sport cantonal (en collaboration avec l'Union fribourgeoise du Tourisme) afin de prendre part et de mettre sur pied des parcours d'activités physiques adaptés et de découvertes dans l'espace public à proximité (projet FriActiv). Ce

projet a pour but de développer l'activité physique dans toute la population et de valoriser les lieux de vie et les espaces touristiques (urbains) du canton de Fribourg. Il sera composé de diverses catégories d'exercices selon la préférence de l'utilisateur-rice et de différents niveaux d'intensité. De plus, il se veut interactif (via une application gratuite sur smartphone), intergénérationnel, ludique et instructif. A ce titre, deux parcours dans la commune sont en voie de finalisation. Le premier consistera en "une petite boucle" de 2km dans le quartier de Pérolles (accessible aux personnes à mobilité réduite). Le deuxième sera plus long (environ 9km) et traversera plusieurs zones et points d'intérêt de la Ville (Basse-Ville, Neuveville, Cathédrale, place Georges-Python, etc.). Ces deux parcours seront opérationnels dans le courant du printemps prochain. Enfin, un troisième parcours est envisagé pour cet automne.

Ces parcours s'inscrivent dans la ligne de ce que les postulant-e-s proposaient d'étudier. Ils permettent d'une part d'exercer une activité physique en plein air en solo (ou à plusieurs) et, d'autre part, de découvrir la ville sous un angle différent, créant un attrait touristique supplémentaire.

Finalement, le partenariat public-privé qui est évoqué dans ce postulat est certes une piste intéressante et le Conseil communal est toujours intéressé à étudier des demandes de ce type.

A ce propos, le Conseil communal s'en réjouit et est toujours ouvert à étudier des collaborations, tant avec le Service cantonal du sport, que des communes voisines, des clubs etc. L'objectif étant de développer des offres qui font sens, dans un esprit d'économicité, de collaboration et en lien tant avec l'activité physique que d'autres domaines liés aux thématiques du mouvement.

Le postulat n° 171 est ainsi liquidé.